Rapport assemblée générale 2010 (Wissembourg)

écrit par Webmestre AJEC | 23 décembre 2010

WISSEMBOURG, mai 2010.

Procès Verbal de l'assemblée générale de l'AJEC

L'assemblée générale se réunit à Wissembourg le dimanche 30 mai 2010 vers 9h.
Présents : MM. Lecroq, Ruch, Refalo, Tinture, Banet, Thirion, Guidoni, Berriot, Jaulneau, Rogemont,
Représentés :Le Page, Mitel, Flecher, Chazalette, Pichelin, Menetrier, Muneret, Serradimigni, Le
Bled, Marez, Hervet, Roubaud. Soit 22 présents ou représentés.

1/ Rapports et cotisation

Le secrétaire donne lecture du rapport moral, celui-ci est adopté à l'unanimité.
Le trésorier donne lecture du rapport financier, celui-ci est adopté à l'unanimité.
Le déficit de l'exercice 2009 est essentiellement du à une baisse des recettes qui découle de la baisse
du nombre d'adhérents.
Une discussion s'en suit à propos de la cotisation 2011. Finalement un vote décide à la majorité de 15
voix contre 7 de porter la cotisation 2011 à 19 euros et 43 euros avec abonnement au CDE papier
(contre 20 et 45 euros). Il est cependant rappelé que les renouvellements avant le 31/12/2010
peuvent se faire au tarif 2010. Passé cette date les CDE manquants ne seront plus envoyés
systématiquement aux retardataires. S'ils souhaitent les recevoir, ils devront s'acquitter de 5 euros
par CDE pour frais de gestion et d'envoi individualisé ; ceci ne concerne pas les nouveaux adhérents.
Cela sera rappelé sur le bulletin de réabonnement.
Comme il est de tradition, il est fait en assemblée générale le relevé des décisions prises la veille lors
de la réunion du CD.

2/ Le Mot du Président

L'AJEC est très investi au sein de l'ICCF, principalement par nos deux vice-présidents qui occupent des
fonctions très importantes au sein du bureau de l'ICCF, et notre DGT Laurent Tinture. Ces

responsables sont également très investis à l'AJEC. Cela constitue pour eux une lourde charge qui
limite leur disponibilité. Cette situation s'est encore renforcée récemment. En effet, un de nos
adhérents, JC. Chazalette a postulé pour un poste de responsable ICCF (Direct Entry) et a été retenu.
Monsieur Chazalette a fait également ses offres de service pour l'AJEC.
Il ne faut pas oublier que l'AJEC a elle aussi besoin de responsables qui s'investissent pour assurer
son fonctionnement et son avenir. Il y a deux types de postes : ceux qui sont bien définis (par
exemple TD dont nous risquons de manquer notamment dans les tournois postaux) et ceux qui sont
plus ouverts avec une certaine latitude laissée à celui qui l'occupe (par exemple, l'AJEC n'a pas de
responsable marketing).
Il ne faut pas oublier non plus que l'AJEC est avant tout une fédération sportive qui gère et concours
dans des compétitions et non une « amicale ». En conséquence les décisions prises doivent privilégier
le caractère sportif et les intérêts de la fédération dans les compétitions internationales.
Le rôle du Président n'est pas facile, notamment quand il faut choisir entre les intérêts de l'AJEC et
les intérêts individuels. Le Président donne toujours la préférence aux intérêts de l'AJEC en essayant
de ne pas froisser les susceptibilités.
Le Président ne peut s'occuper de tous les dossiers en détail. Il doit surtout donner les grandes
orientations.

3/ Les problèmes actuels du JPC et leurs solutions

Ainsi qu'il a déjà été évoqué l'an passé, le nombre de parties nulles est de plus en plus important,
aujourd'hui. L'exploit c'est de gagner une partie, ce n'est plus de faire nulle contre un adversaire qui
a une centaine de points Elo de plus. Nous disposons maintenant de moyens colossaux pour jouer :
logiciels, bases de données, et beaucoup de temps.
Michel Lecroq fait 3 propositions pour y remédier :

- · Afin d'inciter à prendre des risques pour chercher la victoire, modifier le décompte des

points dans les tournois : gain=3 ; nulle= 1 ; perte= 0

- · Afin de diminuer l'incidence des nulles sur l'Elo, ce qui dissuade les joueurs ayant un Elo

élevé de jouer des tournois de niveau inférieur : supprimer la prise en compte des nulles
dans l'Elo quand l'écart entre les deux joueurs est inférieur à 200 pts

- · Augmenter la pression sur le temps de réflexion en doublant le décompte des jours dès le

premier rappel des 14 jours
Il s'agit là de propositions « brutes », quoique très réfléchies, qui seront à examiner et à adapter par
l'ICCF. Il est possible que l'AJEC les expérimente dans le futur.
Eric Ruch indique une autre proposition au sein de l'ICCF : conserver la cadence de 50 jours – 10
coups pour les tournois du plus haut niveau, et passer à 40 jours – 10 coups pour les autres tournois
comme par exemple la Champions League.

4/ Questions diverses

JM Refalo dit qu'il faut arrêter de se lamenter sur la baisse du nombre d'adhérents, ce qui entraîne
morosité et découragement des responsables. En effet ceci est une tendance lourde qui correspond
à ce qu'est devenu aujourd'hui la pratique du JPC, qui s'adresse principalement aux joueurs des
tranches Elo les plus élevées, qui par définition, ne sont pas la grande masse des joueurs.
Il nous faut donc maintenant organiser l'AJEC pour pouvoir fonctionner avec un petit nombre
d'adhérents, c'est-à-dire que le total des cotisations ne représentera plus jamais une somme
suffisante pour couvrir tous les frais annuels de l'AJEC.
Il nous faut donc trouver de nouvelles sources de financement pour couvrir les frais annuels de
l'AJEC, ce qui ne devrait pas être impossible, les sommes nécessaires étant tout à fait raisonnables,
l'AJEC n'ayant ni siège permanent, ni salariés. Une piste est dans les revenus, publicitaires ou
partenariats, que pourrait générer notre site Internet, mais pour cela il faut d'abord qu'il fonctionne
correctement. Ce sera le rôle de la commission site web mise en place la veille lors de la réunion du
CD. Ensuite il faudra que la fréquentation du site augmente. Dans ce but, il faut avoir un forum et un
site plus vivants, avec des contenus pouvant intéresser plus largement les internautes. La proposition
est de mettre en place sur le site web de l'AJEC des « fils » contenant des messages courts faisant le
point sur la situation dans un tournoi, afin de faire ressortir l'aspect compétitif du JPC, qui est très
réel mais pas visible au premier abord, surtout pour un néophyte qui lit la grille d'un tournoi JPC en
cours. Ces messages pourraient aussi être regroupés pour faire des articles du CDE.
Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée vers 12h.

Le Secrétaire **Le Président**
Jean-Michel Refalo Michel Lecroq